

Service des Traités

**Accord entre les Gouvernements des Etats du Benelux et le Gouvernement
de la République du Kazakhstan relatif à l'exemption de l'obligation
de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques, fait à
Bruxelles le 2 mars 2015.**

A. Liste des Etats liés :

1. BELGIQUE
2. LUXEMBOURG
3. PAYS-BAS
4. KAZAKHSTAN

B. Liste des Notifications :

Etats liés	Date de dépôt (Art.12)	Entrée en vigueur (Art.12)
KAZAKHSTAN	18/09/2015	
LUXEMBOURG	27/11/2015	
BELGIQUE	08/08/2016	